|  |
| --- |
| Ville, le Dateservice **Agence Comptable****du EPLE support**affaire suivie par **Prénom NOM****agent comptable**télXX.XX.XX.XX.XXfaxXX.XX.XX.XX.XXmélint.0XXXXXXY@ac-reims.fr**N°, Voie****CP Ville** |
| L’Agent Comptable Madame, MonsieurOrdonnateur du EPLEN°, VoieCP, Ville |



**Objet :** opposition à déférer

**Références :**

Vu le code des juridictions financières, articles L233-1 et L233-3 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L1617-2, L1617-3 et L1617-4 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, articles 19 2°, 20, 38 et 136 ;

Vu l’instruction codificatrice n°2015-074-M9.6 du 27 avril 2015 et annexes, relative au cadre budgétaire et comptable des établissements publics locaux d’enseignement, paragraphe 2.3.5.

Par courrier en date du JJ/MM/AAAA, vous m’avez requis pour permettre la mise en paiement de la somme due à *créancier* (mandat final n°Y, bordereau n°Y du JJ/MM/AAAA pour un montant de X,XX €).

J’ai le regret de vous informer qu’il m’est impossible de déférer à cet ordre de réquisition pour le motif suivant :

[ ]  insuffisance de fonds disponibles

[ ]  indisponibilité ou ouverture irrégulière des crédits

[ ]  inexactitude de l’imputation budgétaire

[ ]  absence totale de justification du service fait

[ ]  caractère non libératoire du règlement

[ ]  défaut du caractère exécutoire de l’acte

Je transmets ce jour le dossier de réquisition, ainsi complété par la présente, au directeur départemental des finances publiques, pour saisine de la chambre régionale des comptes.

Je reste à votre disposition pour tout complément d’information.

L’Agent Comptable,

Prénom NOM

**PJ :**